



Augmenter les salaires, pas l'âge de la retraite ! Tous en grève et dans la rue le 19 !

18 janvier 2023

L'attaque de Macron, qui consiste à repousser à 64 ans l'âge de départ à la retraite ET en ayant travaillé 43 ans pour avoir une retraite à taux plein, est brutale et doit être combattue par l'ensemble du monde du travail jusqu'à son retrait pure et simple !

Cette attaque concerne tous les travailleurs du pays quel que soit leur âge, leur métier, que l'on soit du privé ou du public.

L'objectif de Macron est clair : faire des économies en nous appauvrissant pour dégager des milliards d'euros supplémentaires qui seront déversés à fonds perdus dans les caisses des entreprises du CAC 40.

Qui croit sincèrement que l'on pourra continuer à tenir les postes à 64 ans, alors que déjà passé 50 ans on n'y arrive plus ? La réalité c'est que bon nombre de salariés seront obligés d'arrêter avant et de partir avec une retraite amputée.

Ce n'est pas nous, salariés, qui produisons déjà toutes les richesses, qui faisons déjà fonctionner toute la société, qui devons payer pour notre retraite.

C'est le patronat du CAC 40, qui n'a jamais été aussi riche, qui doit mettre la main à la poche pour qu'après une vie de travail, on puisse profiter de la vie avec une pension de retraite digne de ce nom.

Du côté des salariés, nous payons à 100 % nos cotisations tous les mois. Du côté du patronat, il paye de moins en moins voire plus aucune cotisation pour ceux qui sont payés au SMIC.

Ça suffit, c'est aux riches de payer, eux dont la fortune ne cesse d'augmenter !

Une attaque qui s'ajoute à celles sur les salaires et sur nos conditions de vie

Depuis le Covid, les prix n'arrêtent pas d'augmenter : électricité, gaz, produits alimentaires. Le gazole arrive à près de 2 € le litre. Les charges des loyers ont explosé. Et malgré les milliards d'euros de bénéfices, nos salaires ne suivent pas !

L'hôpital public est constamment au bord de l'explosion. Il faut passer des heures aux urgences pour espérer se faire soigner.

L'attaque contre les retraites fait partie d'un ensemble d'attaques du gouvernement et du patronat pour nous appauvrir afin de garantir leurs profits et les milliards d'euros de dividendes.

Tous les syndicats appellent à se mettre en grève et à manifester. Tant mieux !

Mais ce n'est pas avec une ou deux journées qu'on pourra gagner. Nous devons prendre conscience que la mobilisation doit être massive, profonde, déterminée et que nous ne pourrions compter que sur nous-mêmes.

Faisons du 19 janvier un succès pour continuer et amplifier la mobilisation !

**La manifestation à Rennes, appelée par tous les syndicats,
débutera à 11h, esplanade Charles de Gaulle**

La CGT appelle à faire grève toute la journée du 19 janvier.

***Pour ceux qui viennent à l'usine, la CGT et la CFDT appellent à
débrayer à partir de la deuxième pause.***

Rassemblement à 9h30 à la Cafétéria HC1_HC2 au MONTAGE

Pour aller plus loin... !

Pénibilité ? Un écran de fumée !

Déjà, lors de la précédente réforme de la retraite du gouvernement Hollande, des critères de pénibilité avaient été introduits pour soi-disant permettre à ceux qui ont des métiers difficiles de bénéficier d'un départ anticipé, alors que Hollande augmentait le nombre de trimestres à cotiser.

Résultat : les critères de pénibilité sont tellement élevés que quasiment personne ne peut en bénéficier !

Dans le projet Macron, la première ministre Borne prévoit d'améliorer les critères et promet un départ en retraite « moins retardé » pour celles et ceux qui auront exercé des métiers pénibles. **Mais dans son projet, ni le doublage ni le travail en chaîne ne sont considérés comme pénibles !**

Les critères de pénibilité sont très faciles à détourner par nos patrons. La preuve :

Un des critères de pénibilité de la réforme Hollande est le bruit :

- Une exposition à un bruit d'au moins 81 décibels pendant 600 h/an donne le droit à des points de pénibilité (financés par les patrons)

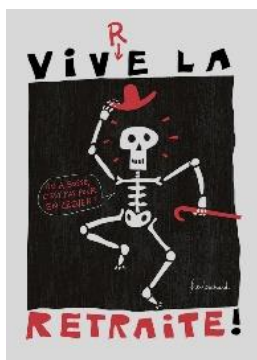
C'est uniquement pour cette raison que PSA nous oblige à porter de bouchons d'oreille dans les ateliers. Ainsi nous ne sommes plus soumis au bruit et surtout PSA fait de grosses économies sur le financement des points de pénibilité.

Ça ne lui coûte que le prix des bouchons d'oreille et évite même de faire des travaux contre le bruit. Rien à voir avec notre santé auditive !

Elle n'est pas belle la vie des patrons ?

Quant aux départs sur visite médicale, cela existe déjà, cela s'appelle l'invalidité !

Retraite mini de 1200 € ? De la poudre aux yeux !



Beaucoup de retraités (notamment des femmes) n'ont pas 1200 € aujourd'hui. Parce qu'elles ont eu de petits salaires (discrimination et temps partiel), mais aussi parce qu'avec une carrière hachée par l'éducation des enfants, elles n'ont pas tous leurs trimestres ! **Alors les 1200 € brut pour une carrière complète ne les concernent même pas.**

Rappel : d'après le rapport 2022 du très officiel « Conseil National des Politiques de Lutte contre la Pauvreté » le minimum pour une « vie décente » pour un retraité est de 1625 € ! On est loin du compte !

60 ans ? Souhaitable et possible

De 60 à 65 ans : ce sont les années les plus dures au travail, les plus belles en retraite.

La CGT revendique un droit à la retraite dès 60 ans qui permette quelques années de « vie nouvelle » libérée des contraintes du travail et pas encore trop limitée par les problèmes de santé.

Les sources de financement existent, en arrêtant les exonérations de cotisations dont bénéficient les grands groupes, en augmentant les salaires, en instaurant l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, en taxant les revenus du capital à l'heure où les dividendes du CAC40 battent tous les records ...

